

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

17 MAI 2021

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue en vidéoconférence au centre récréatif Aimélacois et à 18 h 30, lundi, le 17^e jour de mai 2021. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Monique Gravel, Marco Lavoie, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay (en présentiel) et Thomas-Louis Thivierge (en présentiel), sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 18h30.

2021-05-39

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation.
3. Embauche de madame Océanne Lebel au poste de préposée à l'accueil, à l'administration et journalier à la Base de Plein air du lac Nairne;
4. Embauche de monsieur Olivier Lavoie au poste de préposée à l'accueil, à l'administration et journalier à la Base de Plein air du lac Nairne;
5. Embauche de monsieur Yuan Tremblay au poste de préposée à l'accueil, à l'administration et journalier à la Base de Plein air du lac Nairne;
6. Entériner l'achat d'équipement informatique pour la Base de plein air du lac Nairne;
7. Période de questions se rapportant exclusivement sur les points de l'ordre du jour;
8. Levée de la séance extraordinaire.

2021-05-40

3. EMBAUCHE DE MADAME OCÉANNE LEBEL AU POSTE DE PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL, À L'ADMINISTRATION ET JOURNALIER(E) À LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a procédé à une publication des postes à pourvoir de préposée à l'accueil, à l'administration et journalier pour la Base de plein air du lac Nairne sur différentes plateformes publiques et que les personnes pouvaient postuler jusqu'au 4 mai à 16 h 00;

ATTENDU QUE la directrice générale, madame Lise Lapointe, a précédé à des entrevues et que madame Océane Lebel a obtenu une recommandation favorable et que cette recommandation a été soumise au conseil municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à l'embauche de Madame Océanne Lebel, au poste de préposée à l'accueil, à l'administration et de journalier (e) selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur ;

ATTENDU QUE cette dernière accepte de suivre les formations que la direction générale jugera nécessaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs autorise l'embauche de Madame Océanne Lebel au poste de préposée à l'accueil, à l'administration et de journalier (e) saisonnier temps plein à compter du 21 mai 2021.

2021-05-41

4. EMBAUCHE DE MONSIEUR OLIVIER LAVOIE AU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL, À L'ADMINISTRATION ET JOURNALIER À LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a procédé à une publication des postes à pourvoir de préposé à l'accueil, à l'administration et journalier pour la Base de plein air du lac Nairne sur différentes plateformes publiques et que les personnes pouvaient postuler jusqu'au 4 mai à 16 h 00;

ATTENDU QUE la directrice générale, madame Lise Lapointe, a précédé à des entrevues et que Monsieur Olivier Lavoie a obtenu une recommandation favorable et que cette recommandation a été soumise au conseil municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à l'embauche de Monsieur Olivier Lavoie, au poste de préposé à l'accueil, à l'administration et de journalier selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur ;

ATTENDU QUE ce dernier accepte de suivre les formations que la direction générale jugera nécessaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs autorise l'embauche de Monsieur Olivier Lavoie au poste de préposé à l'accueil, à l'administration et de journalier saisonnier temps plein à compter du 21 mai 2021.

2021-05-42

5. EMBAUCHE DE MONSIEUR YUAN TREMBLAY AU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL, À L'ADMINISTRATION ET JOURNALIER À LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a procédé à une publication des postes à pourvoir de préposé à l'accueil, à l'administration et journalier pour la Base de plein air du lac Nairne sur différentes plateformes publiques et que les personnes pouvaient postuler jusqu'au 4 mai à 16 h 00;

ATTENDU QUE la directrice générale, madame Lise Lapointe, a précédé à des entrevues et que Monsieur Yuan Tremblay a obtenu une recommandation favorable et que cette recommandation a été soumise au conseil municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à l'embauche de Monsieur Yuan Tremblay, au poste de préposé à l'accueil, à l'administration et de journalier selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur ;

ATTENDU QUE ce dernier accepte de suivre les formations que la direction générale jugera nécessaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs autorise l'embauche de Monsieur Yuan Tremblay au poste de préposé à l'accueil, à l'administration et de journalier saisonnier temps plein à compter du 21 mai 2021.

2021-05-43

6. ENTÉRINER L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE

ATTENDU QUE la Municipalité a dû procéder à la mise à jour des équipements nécessaires pour assurer le service internet sur la Base de plein air du lac Nairne de la présente saison 2021;

ATTENDU QUE ces équipements se détaillent comme suit :

- Un équipement contrôleur;

- Trois contrôleurs oméga (possibilité de 126 modules par contrôleur);
- Huit modules Antenne longue;
- Trois routeurs omega;

ATTENDU QUE la Base de plein air du lac Nairne a ouvert le 14 mai 2021;

ATTENDU QU'il a fallu faire l'acquisition de ces équipements pour assurer le service aux usagers compte tenu de la date d'ouverture ;

ATTENDU QU'Info Services Réseateck inc. a procédé à l'achat des équipements nécessaires au montant de 2 458,17 incluant les taxes pour desservir la Base de Plein air ;

ATTENDU QUE ce montant exclut les frais d'installation et de location de la nacelle;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil entérine l'achat des équipements pour un montant de 2 458,17 \$ incluant les taxes afin d'assurer le service internet sur la Base de plein air du lac Nairne ;

QUE ce montant exclut les frais d'installation et de location de la nacelle.

2021-05-44

7. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 18h44.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 17 mai 2021, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.